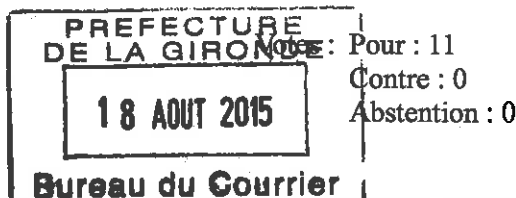


Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11



L'an deux mille quinze, le trois juillet  
Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 juin 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.

**ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR DE SAISIE**  
**Délibération N°2015-02-028 : Budget Annexe Gestion de l'Eau 2015 – DM n°01**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;*  
*Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Articles	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 617 Etude et recherches	+ 30 000,00 €	
D 673 Titres Annulés	7 000,00 €	
D 002 Excédent reporté	20 051,53€	
R7472 Subventions Région		+7 000,00 €
R7473 Subventions Département		- 21 000,00 €
R 7477 Subv européennes		- 9 000,00 €
R7478 Subventions Autres organismes		+15 000,00 €
R7552 Prise en charge Budget Principal		+ 65 051,53€
TOTAL FONCTIONNEMENT	+ 57 051,53€	57 051,53 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

**Le Président**

**Jacky QUESSON**

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.